

BàBR 2021-2022

LIVRE DES ACTES /ACTES 3/1-10, 4/8-22 et 5/12-16

7. L'ACTION DE LA BONNE NOUVELLE/1- GUERISONS ET MIRACLES

Guérison d'un démoniaque par Jésus > Luc 4/31-41

Diverses guérisons par les apôtres > Actes 3/1-10, 4/8-22 et 5/12-16

Trois remarques :

1- De la même façon que, dans son évangile, il fait le récit de la **guérison** par Jésus d'un démoniaque, puis de la belle-mère de Simon, et d'un lépreux, enfin d'un paralysé, très vite là encore, comme pour certifier d'emblée l'autorité et la validité de l'action des apôtres, Luc fait le récit des multiples **guérisons** que ceux-ci prodiguent.

Non seulement, les apôtres - la toute jeune Eglise donc - ne se contentent pas de prêcher, de proclamer, ils attestent de la pertinence de ce qu'ils disent, mais qui plus est leur action porte des fruits, ce qu'ils font a de l'effet, porte à conséquence et même bouleverse les lignes...

2- Pourtant, les **guérisons** et de façon générale les **miracles** que ce soient ceux de Jésus, ceux des apôtres ou ceux des saints et de l'Eglise, ont été et sont encore au coeur de nombreux débats entre tenants de l'absolue véracité des textes bibliques, et tenants d'une lecture plus raisonnée de ces mêmes textes bibliques, par exemple dans le Protestantisme :

dès le 17e siècle par les enseignants de l'Académie de Saumur (Abbadie, Amyraut, Cameron, Cappel, de La Place), ensuite à partir du 19e siècle avec le courant libéral et ses succédanés (Baur, Harnack, Ritschl, Schleiermacher, Schweitzer, Bultmann et la démythologisation, Tillich et la théologie de la culture, Cobb et la théologie du Process).

3- Néanmoins, s'ils ne doivent pas être surévalués comme s'y croient autorisés certains milieux pentecôtistes, les **guérisons** et les **miracles** ne me semblent pas devoir être évacués ni même édulcorés comme s'ils n'étaient que de simples épiphénomènes des croyances d'époques révolues.

En effet, il faut voir en eux, comme on le notait dans la première remarque, non des actes indépendants de tout autre acte, et donc comme des actes en soi, mais bien liés à une prédication, à une proclamation, comme des authentications, des certifications, des validations de la Parole et des témoignages qu'ils lui rendent.

Il s'agit seulement de *donner à voir*, de *montrer*, d'*incarner* la Parole et ses témoignages, ne serait-ce que de démontrer qu'il y a une véritable cohérence entre ce qui est promis ou prêcher et ce que l'on fait effectivement - autrement dit que *l'intention ne vaut pas l'action* !

Lorsque Elizabeth Anscombe dit : *Saint Pierre n'a pas changé son intention de ne pas renier le Christ, n'a pas été empêché de tenir sa résolution, et pourtant l'a renié...* elle sous-entend en quelque sorte, que 'il ne l'avait pas renié, il aurait, à proprement parlé, commis un **miracle**, il aurait *donné à voir* que sa parole était véridique, que son amour pour Jésus était intact.

Et un petit résumé :

S'il ne fait guère de doute que les **guérisons** et autres **miracles** ont été des arguments pour vanter les mérites respectifs des rabbis, des magiciens, des gourous en tout genre qui sévissaient à l'époque, et que l'on en ait fait des coups de pub spectaculaires alors que la concurrence entre "chapelles" se durcissait,

au moins les **guérisons** et **miracles** tels que Jésus les a commis - seront-ils plus tard manipulés par l'Eglise - ne souffrent pas semblable suspicion, tout ancrés qu'ils sont dans l'enseignement et l'action de Jésus, qui de mille façons laissent entendre qu'il n'y a de véritables **miracles** que dans et par l'amour !

Christian